

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE

LUNDI 2 MARS 2020 – MENNECY



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'ESSONNE**

Maison Départementale des Comités Sportifs 62bis Boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY

Tél. 01.60.78.27.58 ✦ [essonne@franceolympique.com](mailto:essonne@franceolympique.com) ✦ <http://essonne.franceolympique.com>

SIRET : 33212743000038 ✦ Association régie par la loi 1901 sous le n°02/01474

LUNDI 2 MARS 2020 - MENNECY

**Etaient présents :**

|   |   |
|---|---|
| Représentants des comités départementaux à jour de leur cotisation 2019 | Athlétisme : Patrick Boschiero<br>Aviron : François Chailler<br>Baseball, softball et cricket : Philippe Denis<br>Cyclotourisme : Patrick Perello<br>FFCO : Fernand Escobar<br>FSCF : Pierre Fregnet<br>Gymnastique : Jean-Jacques Dejardin<br>Handisport : Alain Cholay<br>Karaté : Francis Dallerac<br>Médaillés Jeunesse et Sport : Jacques Adrien<br>Natation : Cyril Rimbert<br>Retraite sportive : Daniel Leproust<br>Rollers et Skateboard : Roger Rodrigues<br>Tennis de table : Bruno Chamont<br>Tir à l'arc : Patrick Chollet<br>UFOLEP : Carole Perdry<br>UNSS : Caroline Marx<br>USEP : Pierre-Philippe Bureau<br>Vol à voile : Jean-Louis Millan et Donald Vigneau |
| Membres du comité directeur du CDOS                                     | Pierre-Philippe Bureau, Jacques Adrien, Philippe Denis, Michel Rousseau, Gérard Courtal, Maurice Langry, Daniel Denibas, Fernand Escobar, Pierre Fregnet, Candice Maury, Alain Cholay et Caroline Bordat.   |
| Les partenaires du CDOS   | CROS Ile de France : Bernard Bruche, vice-président   |
| Personnel salarié du CDOS   | Martial Tournier, Stéphanie Yang et Julien Alonso.  |

**Etaient excusés :**

|   |  |
|---|--|
| Comités départementaux à jour de leur cotisation 2019 | Canoë kayak, EPGV, FSGT, Handball, Rugby   |
| Membres du comité directeur du CDOS                   | Jean-Jacques Lacavalerie, Jean Boulanger, Alain Cartault, Cécile Chicoisne, Elisabeth Delamoye, Gérard Moïse, Claude Rose, |

**Etaient absents :**

|   |  |
|---|--|
| Comités départementaux à jour de leur cotisation 2019 | Aéromodélisme, Aikido Aikibudo et affinitaires, Basket ball, Course d'orientation, Escrime, FFST, Football, Golf, Handball, Jeu d'échecs, Judo, Montagne escalade, Pétanque et jeu provençal, Plongée sous-marine, Randonnée pédestre, Savate boxe française, Sport adapté, Sports boules, Sport pour tous, Tennis, Triathlon, Vol libre, Volley ball. |
|---|--|

## Nouveaux statuts et règlement intérieur des CDOS

La séance est ouverte à 21h11.

Pierre-Philippe BUREAU ouvre la réunion en rappelant que les documents ont été joints à la convocation et à nouveau disponibles dans la salle. Le CNOSF a produit un document où les éléments nouveaux insérés dans les statuts sont surlignés pour une meilleure lisibilité.

Il rappelle que ces textes ont été présentés par le CNOSF lors des réunions des présidents de CDOS et CROS de 2017 puis adoptés par le conseil d'administration du CNOSF. Après avoir été mis en œuvre par les CROS (vote en décembre 2017 pour l'Île de France), tous les CDOS sont tenus de faire de même.

Il précise que le CNOSF a laissé aux CDOS la possibilité d'émettre des choix sur 3 éléments « personnalisables » selon les territoires :

- le nombre de membres du bureau exécutif,
- le nombre de membres du comité directeur,
- les seuils du nombre de licenciés déterminant les voix supplémentaires pour les votes.

Ces choix ont été discutés et actés lors d'une réunion de bureau élargi au CA, le 9/12/2019, et validés ensuite par le CNOSF.

Après cette présentation, il est constaté que seuls 20 Comités départementaux à jour de leur cotisation sont présents, sur 47 membres. Les statuts prévoient que pour délibérer, la présence de la moitié des membres est nécessaire (soit 24 membres).

Le quorum n'étant pas atteint, il conviendra de convoquer une nouvelle assemblée générale sur le même ordre du jour, suivant les modalités prévues par les statuts actuels.

La séance est levée à 21h20.

*Extrait conforme au registre des délibérations du CDOS de l'Essonne*

Le Président,



Pierre-Philippe BUREAU.

Le Secrétaire général,



Michel ROUSSEAU.